

LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

Société Anonyme Monégasque au capital de 24 740 565 euros
Siège Social : 57, rue Grimaldi - MC 98000 MONACO
R.C.I. 56 S 448 MONACO

Monaco, le 16 avril 2010

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous vous informons que les actionnaires de notre société sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le Vendredi 7 mai 2010 à 11 heures, au siège social 57 rue Grimaldi, à MONACO, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la marche des affaires sociales au cours de l'exercice 2009 et du rapport des Commissaires aux Comptes sur le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ainsi que du rapport spécial sur les opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895 ; Approbation du bilan et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;
- 2) Approbation des opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895 ;
- 3) Quitus au Conseil d'Administration ;
- 4) Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;
- 5) Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;
- 6) Ratification de la cooptation d'un administrateur Monsieur Thierry ORSINI ;
- 7) Nomination d'un nouvel administrateur Monsieur Alexandre BOMPARD ;
- 8) Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Edward RUSSO ;
- 9) Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Thierry FUNCK-BRENTANO ;
- 10) Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Pierre LEROY ;
- 11) Renouvellement du mandat d'administrateur de la société HACHETTE SA ;
- 12) Renouvellement du mandat d'administrateur de la société LAGARDERE ACTIVE ;
- 13) Rémunération des commissaires aux comptes ;
- 14) Pouvoir pour les formalités.

Pour assister à cette Assemblée Générale, les actionnaires devront justifier de leur inscription en compte cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Nous vous serions obligés de prendre part à cette Assemblée. Au cas où vous ne pourriez pas y participer, vous pourriez assurer votre représentation en nous retournant le pouvoir ou le vote par correspondance ci-joints au moyen de l'enveloppe ci-incluse.

Les formulaires de vote par correspondance devront être reçus par la société trois jours au moins avant la date de la réunion.

En aucun cas, un actionnaire ne peut retourner une formule portant à la fois une indication de procuration et des indications de vote par correspondance.

Veillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conseil d'Administration

LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Lagardère Active Broadcast constitue le pôle audiovisuel de Lagardère Active. Ses activités s'exercent dans les domaines de la radio, des chaînes thématiques et de la production et distribution audiovisuelles.

Le chiffre d'affaires consolidé de Lagardère Active Broadcast s'est élevé au cours de l'exercice 2009 à 407 millions d'euros, contre 519 millions d'euros en 2008.

Le résultat consolidé avant charges financières et impôts a été arrêté à 2,5 millions d'euros, contre 89,4 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Le résultat net consolidé part du groupe ressort à - 23,2 millions d'euros, contre 59 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Le résultat de la société mère Lagardère Active Broadcast est en bénéfice de 10,4 millions d'euros, contre 67,6 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Radio

La radio représente 13,8 % du chiffre d'affaires de Lagardère Active, dont 39 % à l'international.

En France, Lagardère Active Broadcast est, avec ses trois réseaux nationaux, l'un des acteurs majeurs sur le marché de la radio :

- *Europe 1*, radio de référence, fidèle à sa vocation généraliste, exigeante et grand public. Avec 9,9 points d'Audience Cumulée¹, Europe 1 enregistre sa deuxième meilleure performance depuis 23 vagues de sondage. Elle rassemble plus de 5 164 000 auditeurs chaque jour.
- *Virgin Radio*, radio musicale générationnelle des jeunes adultes de 20 à 34 ans, est fondée sur des valeurs de création, d'originalité et d'audace. Virgin Radio programme une musique pop-rock qui trouve ses racines dans les années 90 et favorise l'émergence des nouveaux talents. Virgin Radio est écoutée par 2,7 millions d'auditeurs par jour¹.
- *RFM*, radio musicale « adulte contemporaine » est la station positionnée sur la diversité de sa programmation musicale avec le slogan « Le meilleur de la musique ». RFM est la deuxième radio musicale adulte en France².

À l'international, Lagardère Active Radio International (LARI) exploite le savoir-faire radio de la Branche dans sept pays (Europe de l'Est, Allemagne et Afrique du Sud). Ses 25 radios, essentiellement musicales, sont écoutées quotidiennement par plus de 33 millions d'auditeurs.

Dans quasiment tous les pays où elle est présente, LARI est le leader du marché des radios privées : 1^{er} groupe en Russie, Pologne, Roumanie, République tchèque, dans le Land de Sarre en Allemagne et en Afrique du Sud.

¹ Source : Médiamétrie 126 000 radio : 13 ans et + / AC / 5h-24h / Lundi-Vendredi / Novembre-Décembre 2009

² Source : Médiamétrie 126 000 radio : 13 ans et + / PDA / 5h-24h / lundi-vendredi / janvier-décembre 2009 – ex-aequo avec Chérie FM

En France comme à l'étranger, les activités de radios sont soumises à un cadre législatif et réglementaire national et communautaire qui organise le secteur de l'audiovisuel et des télécommunications. En France, l'activité radio est soumise à des autorisations préalables obtenues auprès du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

Les revenus des radios sont constitués à plus de 90 % de recettes publicitaires qui dépendent largement des mesures d'audience et de la santé du marché publicitaire.

Sur Europe 1, les choix stratégiques de programmation de la rentrée 2009 sont validés par les chiffres : Europe 1 enregistre sa 6^e hausse consécutive de Part d'Audience (PDA) en six sondages, pour atteindre à nouveau, avec 8,6 % de PDA sur les 13 ans et plus, la plus forte performance sur cet indicateur de son histoire.

Celle-ci s'accompagne d'excellents résultats sur les cibles commerciales :

- 9,2 % de part d'audience sur les catégories socio-professionnelles supérieures (CSP+) (+ 0,1 pt),
- 7,0 % de part d'audience sur la population 25-59 ans (+ 0,5 pt).

Grâce à la mise en place d'une toute nouvelle grille à la rentrée 2009, Virgin Radio devient 2^e radio de France sur les 25-34 ans³. Un format musical unique « poprock », deux émissions phares animées, d'une part par Bruno Guillon (le matin entre 5 heures 30 et 9 heures) et d'autre part, par Camille Combal et son orchestre (le soir entre 18 heures et 20 heures), constituent aujourd'hui le succès de Virgin Radio.

RFM se positionne aujourd'hui comme la deuxième radio musicale adulte⁴ avec un nouveau slogan « Le meilleur de la musique », une matinale animée par Laurent Petitguillaume et Stefan Caza (qui réalise sa meilleure audience cumulée depuis sa mise en place en septembre 2008) ; et toujours le rendez-vous de Bruno Roblès dans l'après-midi.

Dans le cadre du premier appel aux candidatures pour la radio numérique terrestre (RNT) lancé le 26 mars 2008 pour 19 agglomérations Française, le CSA a rendu public ses présélections le 26 mai 2009, et a retenu les candidatures de Virgin Radio et RFM sur 3 zones (Paris, Nice et Marseille). A ce jour, le CSA n'a pas délivré les autorisations d'émettre nécessaires à l'exploitation de ces fréquences en RNT, et mène à l'aide de groupes de travail dédiés (Planification de la ressource, Calendrier de déploiement, Signalisation, Contenu des données associées) une réflexion d'ensemble sur le déploiement de la RNT en France, reportant dans l'immédiat le lancement des premières autorisations à une date ultérieure.

A l'international, 2009 a été une année de développement pour les nombreuses radios lancées en 2008 par LARI (Lagardère Active Radio International) en Russie, Pologne et Roumanie.

Fort de son succès depuis 1990 en République Tchèque, Evropa 2 a été déployée en Slovaquie avec le lancement d'un format Europa 2 (ex Radio Okey) en décembre 2009.

En complément de Jacaranda (1^{er} radio régionale d'Afrique du Sud), LARI a posé sa candidature, dans le cadre d'un consortium, pour l'octroi de trois licences régionales qui pourrait être attribuées avant le début de la World Cup 2010.

A ces développements s'ajoutent de bons résultats d'audience en Russie, Pologne et République tchèque qui permettent à LARI de consolider ses positions sur l'ensemble des 7 pays où elle est implantée.

³ Source : Médiamétrie 126 000 radio : 25-34 ans / AC et PDA / 5h-24h / lundi-vendredi / novembre-décembre 2009

⁴ Source : Médiamétrie 126000 radio : 13 ans et + / PDA / 5h-24h / lundi-vendredi / janvier-décembre 2009 – Ex-aequo avec Chérie FM

Ses radios réunissent plus de 17 millions d'auditeurs quotidiens en Russie⁵, 8,7 millions en Pologne⁶ ; plus de 3 millions en Roumanie⁷ ; 2 millions en République tchèque⁸, plus d'1 million en Afrique du Sud⁹ et environ 1 million en Allemagne¹⁰, soit 33 millions d'auditeurs sur l'ensemble des pays où opère LARI¹¹.

En cohérence avec la stratégie globale du Groupe, LARI a également accéléré son développement numérique en 2009.

Après la refonte globale de l'ensemble des sites web des radios du pôle, de nouvelles plates-formes ont été mises en place :

- lancement simultané de 11 applications iPhone ;
 - création de Koule.cz, 1^{er} portail musical de République tchèque ;
- forte montée en puissance de la stratégie SMS en Pologne permise par une industrialisation des process qui permet d'envisager une déclinaison sur d'autres pays.

En parallèle de son activité éditoriale, LARI a systématiquement développé ses propres régies qui commercialisent en exclusivité, en plus de ses propres radios, de nombreux éditeurs extérieurs tels que Radio Impuls leader en République tchèque ou le réseau PN en Pologne.

Cette stratégie permet à LARI de renforcer son leadership commercial avec le 1^{er} rang parmi les régies radios en Russie, Pologne, Roumanie, République tchèque et Afrique du Sud.

LARI, présent majoritairement sur des marchés d'Europe de l'Est fortement touchés par la crise économique, a donc connu une année en retrait par rapport aux excellentes performances de 2008. Néanmoins, en 2009 les radios de LARI ont dans l'ensemble réalisé des performances commerciales supérieures à celles du marché. Les prévisions sur 2010 restent extrêmement difficiles à établir. L'amélioration de l'activité constatée sur les derniers mois de l'année 2009 sur les principaux marchés (Russie, Pologne, République tchèque) est encourageante mais ne préjuge pas encore d'une reprise vigoureuse.

Chaînes thématiques

Lagardère Active Broadcast est présent sur deux thématiques, tant sur la TNT que sur le câble et le satellite :

- la musique avec Virgin 17 sur la TNT gratuite, et 5 chaînes sur le câble et le satellite (MCM, MCM Top, MCM Pop et Mezzo détenue à 40 % par France Télévisions) ;
- la jeunesse avec Canal J (pour les enfants de 6 à 14 ans) et sur le câble et le satellite TiJi (pour les moins de 7 ans), June (pour les jeunes femmes de 20 à 30 ans), et Gulli, détenue à 34 % par France Télévisions sur la TNT gratuite.

Grâce à cette offre, Lagardère Active Broadcast est un acteur de référence en France sur les domaines de la musique et de la jeunesse¹². Plus spécifiquement, Gulli est la troisième chaîne de la TNT et la première chaîne indépendante avec 1,8 % de part d'audience auprès des 4 ans et plus dans la France entière¹³.

⁵ Source : TNS Gallup Media, juillet/septembre 2009

⁶ Source : SMG/KRC septembre/décembre 2009

⁷ Source : SAR Juin 2009

⁸ Source : Radio Project avril/septembre 2009

⁹ Source : RAMS décembre 2009

¹⁰ Source : AS&S MAII 2009

¹¹ Sources : TNS Gallup Media Régions septembre/novembre 2009 ; MML Sk avril/septembre 2009

¹² Source : enquête MédiaCabSat, décembre 2008 – juin 2009.

¹³ Source : Médiamétrie / Médiamat, année 2009.

Les activités d'édition de chaînes de télévision sont soumises aux législations et réglementations françaises et communautaires qui régissent le secteur de l'audiovisuel et des télécommunications.

Les revenus des chaînes câble et satellite sont très majoritairement constitués de la rémunération versée par les opérateurs qui les diffusent. Les chaînes TNT Virgin 17 et Gulli, diffusées gratuitement sur la Télévision numérique terrestre, tirent leurs revenus de la publicité et bénéficient d'une base de téléspectateurs potentiels élargie et du dynamisme du marché publicitaire de ce média en développement. La couverture de la TNT atteint 88 % de la population française à fin juillet 2009¹⁴ et 80 % des foyers français reçoivent désormais les chaînes de la TNT (les foyers équipés TNT et ceux recevant la TNT via le câble ou le satellite)¹⁵. Avec l'extinction de l'analogique dans 11 régions en 2010, Gulli et Virgin 17 vont progressivement devenir des chaînes hertziennes nationales.

L'année 2009 a été marquée par la montée en puissance de la TNT, dont l'audience progresse parallèlement à son initialisation et à l'augmentation de sa couverture. La part des autres TV (hors chaînes hertziennes traditionnelles) est ainsi passée en un an de 23,7 % à 27,9 % de part d'audience¹⁶ : la part d'audience de la TNT progresse nettement (15,2 % contre 11,1 %) et celle des chaînes thématiques reste stable à 12,7 %.

Dans un environnement concurrentiel intense, les bons résultats d'audience obtenus confirment la performance des chaînes du Groupe, tant sur la TNT que sur le câble et le satellite :

- Gulli est la 3^e chaîne de la TNT, avec 1,8 % de part d'audience sur les quatre ans et + France entière¹⁷ ; sur les enfants 4-10 ans France Entière, Gulli est la deuxième chaîne nationale derrière TF1 avec 12,1 % de part d'audience devant M6 et France 3¹⁸.
- L'ensemble des chaînes jeunesse de Lagardère Active Broadcast représentent 60,4 % de l'audience des chaînes enfants. Tiji et Canal J sont respectivement au 3^e et 4^e rang des chaînes du câble et du satellite tous publics confondus avec 0,7 % et 0,6 % de part d'audience auprès des 4 ans et plus. Les deux chaînes se placent dans les 5 premières chaînes du câble et du satellite les plus regardées par les enfants¹⁹.
- Grâce à une nouvelle grille de rentrée, Virgin 17 se renforce nettement depuis septembre 2009 notamment sur les moins de 50 ans. Virgin 17 réalise la plus forte progression de la TNT en un an : + 89 % sur les 4+ France Entière, + 78 % sur les 15-34 ans et + 77 % sur les 25-49 ans.
- MCM est la 2^e chaîne musicale du câble et du satellite auprès des 15-24 ans avec 0,7 % de part d'audience.
- Mezzo poursuit son développement à l'international : elle est reçue par 16 millions de foyers dans 39 pays. En 2010, la chaîne poursuit son développement avec le lancement d'une offre VOD et d'une nouvelle chaîne dédiée à la musique live en HD.

Enfin, Lagardère Active Broadcast a lancé en mai 2009 des versions localisées de TiJi et Gulli en Russie sur la plate-forme satellite NTV+. Editées en langue russe, ces chaînes sont basées sur un modèle économique payant à l'abonné. Leur distribution est amenée à se développer courant 2010 sur d'autres plates-formes câbles et adsl.

¹⁴ Source : CSA/ Observatoire de l'équipement en TV numérique / 1^{er} semestre 2009.

¹⁵ Source : Médiamétrie/ Référence des équipements Multimédias/ décembre 2008.

¹⁶ Source : Médiamat janvier-décembre 2009 vs janvier-décembre 2008, 4 ans et +.

¹⁷ Source : Médiamétrie / Médiamat – janvier-décembre 2009.

¹⁸ Source : Médiamétrie / Médiamat – novembre-décembre 2009.

¹⁹ Source : Médiamétrie / Médiacabsat – janvier-Juin 2009.

Production et distribution audiovisuelles

Dans le domaine de la production et distribution audiovisuelles, Lagardère Active Broadcast fournit à toutes les chaînes hertziennes des programmes de stocks (fictions, documentaires, animation) et de flux (magazines, divertissements, access prime time), à travers sa filiale Lagardère Entertainment.

Le chiffre d'affaires de ces sociétés est composé des financements accordés par les diffuseurs ou les coproducteurs, auxquels viennent s'ajouter des aides du type CNC. Le chiffre d'affaires d'une production donnée ne dépend pas directement du niveau d'audience réalisé, ce qui en fait une activité moins risquée que les productions cinématographiques exploitées en salle, par exemple.

En 2009, la crise publicitaire a poussé les chaînes à anticiper des réductions de budgets, à geler toute augmentation des grilles de programmes et à annoncer des plans de réduction de coûts.

Ainsi, Lagardère Entertainment (LE) s'est trouvé confronté à des réductions d'allocation de subvention ce qui lui a permis d'initier une réflexion sur ses méthodes de travail afin de maintenir ses marges.

LE est toujours présent sur les activités de fiction de flux et d'animation qui représentent 40 % du coût des grilles.

TFI et France Télévision sont les deux plus gros acteurs sur ces marchés. Ce sont également les deux plus importants clients de LE.

LE a pris des participations dans deux sociétés de flux: Electron Libre, spécialiste des productions de qualité répondant aux nouvelles exigences de coûts des chaînes de la TNT, et Carson Prod producteur dans les émissions de divertissements et les prime times d'envergure.

Les productions LE restent leader sur le marché de la fiction française pour la 8^e année consécutive avec notamment deux séries phares : *Joséphine ange gardien* et *Julie Lescaut*.

Sur les fictions en prime time, LE a enthousiasmé : 338 469 000 téléspectateurs, loin devant son concurrent TelFrance, (172 216 000) (source Ecran total N° 769).

Les cinq premières audiences de fictions françaises sont des fictions de LE, sept des 100 premières audiences de 2009 sont produites par LE. Chez M6, les 2^e et 3^e places sont tenues par LE. La fiction *Mafiosa* se place en 2^e et 3^e audience de série française sur Canal +.

LE a produit 111 heures de programmes de fictions en 2009.

Objectifs et réalisations 2009

Lagardère Active Broadcast avait comme objectif pour l'année 2009 l'intensification du plan d'amélioration de la performance et la rationalisation du portefeuille d'actifs afin de compenser la forte baisse du chiffre d'affaires publicitaire.

L'approfondissement du plan d'amélioration en 2009 a conduit Lagardère Active Broadcast à céder ou à arrêter des actifs non stratégiques tels que Canal J TNT en avril et l'activité radio en Hongrie.

Perspectives

En ce début d'année 2010, la visibilité sur le marché publicitaire reste faible pour l'ensemble des activités audiovisuelles.

Dans ce contexte, l'accent sera plus que jamais mis sur la maîtrise des coûts et l'amélioration de la performance.

LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 7 MAI 2010

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration sur la marche des affaires sociales de la société au cours de l'exercice 2009 clos le 31 décembre 2009 et du rapport des commissaires aux comptes sur le bilan et les comptes de cet exercice, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties et sans réserve, ainsi que le bilan et les comptes de cet exercice qui se soldent par un bénéfice net de 10 392 594,78 €

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne acte au conseil d'administration du compte rendu spécial qu'il lui a présenté sur les opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895 et approuve lesdites opérations en tant que de besoin.

Elle maintient l'autorisation donnée aux administrateurs de prendre ou de conserver des intérêts directs ou indirects dans les entreprises ou marchés faits avec la Société, sauf à rendre compte à la prochaine assemblée générale annuelle.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion au cours de l'exercice 2009.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire constate que le bénéfice de l'exercice 2009 qui s'élève à la somme de 10 392 594,78 € augmenté du compte « report à nouveau » antérieur, d'un montant de 75 107 096,08 € représente un bénéfice distribuable d'un montant de 85 499 690,86 €

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide d'affecter ce montant au compte « report à nouveau ».

L'assemblée générale constate qu'après cette affectation, le bilan présente un fonds social positif de 117 178 585,84 € et rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été respectivement :

Exercices	<i>Dividende</i>	<i>Dividende global</i>
2006	5,30 €par action	8 741 666,30 €
2007	-	-
2008	-	-

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport des commissaires aux comptes et du réviseur, approuve les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'ils lui ont été présentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, sur proposition du conseil d'administration, ratifie la cooptation de Monsieur Thierry ORSINI en qualité d'administrateur, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, sur proposition du conseil d'administration, nomme Monsieur Alexandre BOMPARD en qualité d'administrateur, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Edward RUSSO pour une durée de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Thierry FUNCK-BRENTANO pour une durée de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Pierre LEROY pour une durée de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

ONZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, de renouveler le mandat d'administrateur de la société HACHETTE SA pour une durée de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

DOUZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, de renouveler le mandat d'administrateur de la société LAGARDERE ACTIVE pour une durée de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

TREIZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, conformément à la législation en vigueur, donne pouvoir au conseil d'administration de fixer, annuellement, la rémunération des commissaires aux comptes.

QUATORZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs à Monsieur Didier Quillot ou à un porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités légales.

LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

(en milliers d'euros)

BILAN SOCIAL SIMPLIFIE AU 31 DECEMBRE 2009

Actif		Passif	
Actif disponible	44 942	Passif exigible	243 554
Actif à plus d'un an	18 199	Provisions pour risques	20 780
Actif indisponible	14	Comptes de régularisation	6 735
Titres de participation	304 713	Fonds social	106 786
Immobilisations	8	Résultat net de l'exercice	10 393
Comptes de régularisation	20 372		
Total	<u>388 248</u>	Total	<u>388 248</u>

COMPTE DE PERTES ET PROFITS SIMPLIFIE EXERCICE 2009

Produits nets des ventes	59 982	
(-) Coût des ventes ou autres facturations	-56 335	
(-) Frais d'administration	<u>1 838</u>	
Résultat de l'activité principale		5 485
Résultat de la gestion financière		-2 171
Résultat des participations		10 400
Résultat des autres activités accessoires		<u>1 601</u>
Résultat courant		15 315
Moins-values sur cessions de titres de participation	-1 333	
Provisions ou reprises sur titres de participation	-1 590	
Provisions nettes sur comptes courants	-3 770	
Variation des provision pour risques	7 971	
Autres résultats exceptionnels	<u>-2 699</u>	
Résultat exceptionnel		<u>-1 421</u>
Résultat avant impôt sur le bénéfices		13 894
(-) Provision pour impôt sur les bénéfices		<u>-3 501</u>
Résultat net de l'exercice		10 393

LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

(en milliers d'euros)

BILAN CONSOLIDE SIMPLIFIE AU 31 DECEMBRE 2009

Actif		Passif	
Immobilisations incorporelles	56 008	Capitaux propres part du groupe	132 995
Ecart d'acquisition nets	167 887	Résultat net part du groupe	-23 270
Immobilisations corporelles	37 613	Intérêts minoritaires	6 977
Immobilisations financières	29 792	Passifs non courants	118 722
Actifs courants	677 979	Passifs courants	733 855
	<hr/>		<hr/>
Total	969 279	Total	969 279

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SIMPLIFIE EXERCICE 2009

Chiffre d'affaires	407 456	
Produits annexes	<u>38 535</u>	
Produits des activités ordinaires		445 991
Charges des activités		-430 615
Dotations aux amortissements et aux provisions		<u>-12 864</u>
Résultat avant charges financières et impôts		2 512
Charges financières nettes		<u>-3 751</u>
Résultat avant impôts et intérêts minoritaires		-1 239
Impôts sur les résultats		<u>-20 009</u>
Résultat de l'ensemble consolidé		-21 248
Intérêts minoritaires dans le résultat		<u>-2 022</u>
Résultat net – part du groupe		-23 270

LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en euros)

	2005	2006	2007	2008	2009
Capital en fin d'exercice					
- Capital social	24 740 565	24 740 565	24 740 565	24 740 565	24 740 565
- Nombre d'actions ordinaires existantes	1 649 371	1 649 371	1 649 371	1 649 371	1 649 371
Opérations et résultats de l'exercice					
- Chiffre d'affaires hors taxes	68 409 745	72 243 807	65 202 768	63 093 849	59 981 965
- Résultat avant impôts, amortissements et provisions	-157 427 334	-17 040 768	-13 158 020	41 501 706	11 148 383
- Impôts sur les bénéfices	0	3 023 972	4 037 527	2 298 266	3 500 931
- Résultat après impôts, amortissements et provisions	-29 031 215	17 415 980	1 566 066	67 649 629	10 392 595
- Résultat distribué	0	8 741 666	0	0	0
Résultats par action					
- Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	-95,45	-12,17	-10,43	23,77	4,64
- Résultat après impôts, amortissements et provisions	-17,60	10,56	0,95	41,02	6,30
- Dividende net attribué à chaque action	0,00	5,30	0,00	0,00	0,00
Personnel					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2	2	2	2	2
- Montant de la masse salariale de l'exercice	985 886	399 308	544 679	497 222	511 971
- Montant des sommes versées au titre des charges sociales	162 307	143 504	155 941	206 847	122 112